



Dettes fiscales suite à un contrôle fiscal

Par Visiteur

Suite à un contrôle fiscal de mon ancienne société les impôts me réclament à titre personnel 280000 euros alors je n'ai aucun bien et que je suis redevenu salarié avec un salaire de 1500 euros; ma femme gagne 1050 euros et on a trois enfants à charge; je suis convoqué ce vendredi afin de discuter des modalités de paiement; je ne sais pas quoi leur répondre

Par Visiteur

Cher monsieur,

Suite à un contrôle fiscal de mon ancienne société les impôts me réclament à titre personnel 280000 euros alors je n'ai aucun bien et que je suis redevenu salarié avec un salaire de 1500 euros; ma femme gagne 1050 euros et on a trois enfants à charge; je suis convoqué ce vendredi afin de discuter des modalités de paiement; je ne sais pas quoi leur répondre

Pour l'instant, disons que vous n'avez pas les moyens de négocier quoi que ce soit. Les impôts vont vous proposer un échelonnement pour le paiement que vous n'avez en effet guère la possibilité de contester.

À défaut d'accord amiable, les impôts pourront pratiquer une saisie sur votre salaire et pourront par la suite saisir tous les biens que vous pourriez acquérir.

Vous avez donc ici tout intérêt à faire amende honorable et à montrer votre bonne foi en vous montrant arrangeant avec les impôts mais en essayant de négocier une remise de dette.

Très cordialement.